

Question présentée par le député :

M. François Baertschi

Date de dépôt : 17 septembre 2019

Question écrite urgente

Des enfants d'un citoyen suisse avec le statut de « sans-papiers »

Il m'a été rapporté que deux enfants âgés de moins de 10 ans, habitant à Genève et ayant un père de nationalité suisse, se retrouvent sans papiers et donc sans statut légal, en raison des négligences de la mère qui refuse de mettre ses enfants en conformité avec la loi.

Ma question est la suivante :

Comment l'OCPM et le SPMi interviennent-ils dans ce genre de cas, afin de régulariser ce type de situation et empêcher que des enfants d'un citoyen suisse se retrouvent avec le statut de « sans-papiers » ?